

Compte-rendu **JRES**
14ème journée du refus de l'échec scolaire
 Organisé par l'AFEV
 (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)
22 septembre 2021

Modérateur : Emmanuel DAVIDENKOFF (*Le Monde*)

Animatrice : Soazig LE NEVÉ (*Le Monde*)

INTRODUCTION

Eunice MANGADO-LUNETTA, Directrice des programmes de l'AFEV

L'AFEV lutte depuis sa création contre les inégalités.

Le système éducatif français est considéré comme une institution difficile à faire bouger. Mais les conditions liées à la crise sanitaire ont mis en avant la forte mobilisation de tous les acteurs, notamment les enseignants, pour maintenir l'école. De nombreux acteurs ont œuvré pour des formes de solidarité.

La France est un des pays qui a laissé le plus longtemps les écoles ouvertes pendant la crise sanitaire, pour limiter au maximum les risques de décrochage. Mais les répercussions sur les inégalités scolaires sont fortes, et ce sont les élèves les plus fragiles qui ont payé le plus fort tribut.

Comment s'appuyer sur ces tendances pour infléchir les politiques publiques en faveur de la lutte contre les inégalités ?

Comment favoriser la réussite éducative et le mieux-être de l'élève, dans et hors l'école ?

Cette 14ème JRES permet de valoriser des solutions et des solidarités éducatives qui se sont développées, voire renforcées pendant la crise, et de chercher comment les faire perdurer.

1. INÉGALITÉS, OU EN SOMMES-NOUS ?

Agnès FLORIN Professeure émérite de psychologie de l'enfant

Romain PONCET Consultant, chargé d'études statistiques pour Trajectoires Reflex

Romain PONCET

Enquête : Le rapport à l'école des collégiens des quartiers populaires.

Présentation de l'enquête Trajectoires reflex 2021 menée auprès de 882 collégiennes et collégiens (et comparaison avec un questionnaire déjà proposé en 2008 et 2013).

Une majorité d'élèves expriment aimer, au moins un peu, aller au collège. Image globalement positive des enseignants. Mais cela diminue entre la 6ème et la 3ème. Le confinement est vu comme une période difficile pour la majorité des élèves.

Tendances assez stables depuis 2008/2013. Quelques évolutions positives : moins de mal-être, moins d'exposition à la violence. Sentiments qui perdurent : la peur de l'échec, la dépréciation, la peur des évaluations, l'inquiétude constante pour la réussite scolaire. Malaise plus important chez les filles.

14ème journée du refus de l'échec scolaire / Compte-rendu FNAME (Dominique LE DUS – AME95)

Agnès FLORIN : Enquête UNICEF sur l'impact de la crise sur des élèves en collège et lycée (pas spécifiquement REP), étude comparative France/Vietnam (avec différents chercheurs, dont Omar Zanna). En 2020.

Enquête sur différents aspects de la qualité de vie, dont le bien-être scolaire.

Questionnaire proposé avant le confinement, puis après

Résultats assez convergents avec ceux présentés précédemment.

Points essentiels :

- Plus on avance dans la scolarité, moins les collégiens se sentent bien à l'école : relations aux enseignants, compréhension des tâches demandées, peur des évaluations, relation école-familles
- Bien-être au collège : supérieur au bien-être à domicile
- Points positifs de l'école à domicile : les évaluations (meilleure concentration, plus de temps,...) ; impression que les enseignants s'intéressent réellement à eux, relations plus individualisées
- L'école à la maison : ressentis différents, très liés aux conditions de vie de la famille, aux équipements numériques

2. QUELLES POLITIQUES ÉDUCATIVES POUR LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES ?

Yann FORESTIER : historien de l'éducation

Ismaël LE MOUËL : Co-fondateur et Président de HelloAsso, membre du comité stratégique de EtreProf.fr

Yann FORESTIER : Accélérer la démocratisation scolaire : quels chantiers ? Quelles réformes ?

Ecole de la III^{ème} République : rareté des remises en cause de l'école, pas de prise en compte de l'échec scolaire.

La démocratisation scolaire n'était pendant longtemps pas un objectif essentiel.

La notion est apparue surtout après 1982, avec la création des Zones d'éducation prioritaire, sous la forme d'une circulaire et non d'une loi, donc sans réel débat public. Le principal outil contre l'échec scolaire a été pendant longtemps le redoublement scolaire, devenu très restrictif aujourd'hui.

Mais qu'est-ce qui a été mis à la place ? Les solutions sont renvoyées avant tout vers les enseignants eux-mêmes.

Réforme du collège de 2016 : mise en place des EPI, de l'accompagnement personnalisé. Mais ces dispositifs sont perçus avant tout comme des contraintes, des obligations réglementaires supplémentaires. Et les injonctions de "bienveillance" semblent souvent contre-productives

Absence de réel projet politique partagé aujourd'hui, on est en panne d'un imaginaire de la démocratisation scolaire, avec un cadre très directif qui décourage les initiatives. Nécessité d'inventer réellement l'École de la Confiance, et pas seulement sous la forme d'un slogan.

Ismaël LE MOUËL : En finir avec la méritocratie, est-ce possible en France ?

Idée de méritocratie : la réussite dépend de nos efforts, de nos capacités,... Idée fautive dans notre société, car la réussite est surtout très liée aux conditions socio-économiques.

On est plutôt dans une “*héritocratie*”

L'idée d'égalité des chances ne réduit pas les inégalités. Mépris des élites face aux “victimes” des inégalités.

Chercher plutôt une égalité des reconnaissances : chacun à sa place, diplômé ou non, a un rôle essentiel à jouer dans la société, et doit être reconnu en tant que tel.

=> nécessite un autre projet politique qu'une société libérale et méritocrate.

3. LES ACTEURS DE LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

Asma BENHENDA : Chercheuse à L'université Collège à Londres, auteure du livre *Tous des bons profs, un choix de société* (Fayard)

Les enseignants, premiers acteurs de la lutte contre les inégalités

Vécu de la crise par les enseignants : très hétérogène. Clivage important entre REP et non REP. Aggravation des inégalités scolaires pendant le confinement, avec des conséquences sans doute à moyen/long terme.

Perpétuation des inégalités par la gestion des ressources humaines des enseignants. Les enseignants sont, après les familles, les acteurs les plus importants dans le parcours des enfants/élèves. Mais paradoxe car manque des moyens nécessaires et suffisants : crise de recrutement, mal-être d'enseignants, enseignants débutants dans les zones les plus “difficiles”,...

Sylvie CHARRIERE : Députée de Seine Saint Denis, membre de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, présidente du Comité d'orientation et d'évaluation des Cités éducatives.

Agir contre les inégalités sur les territoires ?

Les Cités éducatives : travailler avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Enveloppe votée à l'Assemblée nationale.

Appels à projets, en ciblant en priorité les territoires les plus en difficulté.

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative, avant, pendant, après, autour de l'école
- Ouvrir le champ des possibles, en lien avec ouverture culturelle, travail sur la parentalité,...

Pilotage tripartite : Education nationale, ville, préfecture

De nouvelles solidarités éducatives à amplifier :

Thibaut GUILLUY : Haut-Commissaire à l'emploi et l'engagement des entreprises au Ministère du travail.

Il travaille à la mise en oeuvre du **programme “1 jeune 1 solution”**, et plus particulièrement du projet “1 jeune 1 mentor”

Mentors : bénévoles, accompagnant les jeunes tout au long du parcours, à l'école et au-delà, dans leur parcours d'orientation

Partenariat avec l'AFEV. Christophe PARIS (Directeur de l'AFEV, Président du collectif Mentorat) souligne l'importance du collectif dans le plan mentorat. Plan initié par les associations, mais qui s'inscrit maintenant dans les politiques publiques.

L'engagement des entreprises et des fondations

Elisabeth ELKRIEF Directrice générale de la Fondation AlphaOmega.

Soutien ciblé, indispensable pour épauler l'Etat dans sa mobilisation contre les inégalités.

Approche systémique de l'enfant, prise en compte des moments charnières pour apporter des solutions éducatives, en lien avec les associations.

Actions : aider les associations à massifier leurs actions, accompagnement du collectif Mentorat. Lien aussi avec les missions locales pour les actions d'aide à l'insertion professionnelle.

Isabelle GIORDANO Responsable mécénat du Groupe et Déléguée générale de la Fondation BNP Paribas

Différents axes :

- Aider les associations
- Aider l'innovation sociale et éducative
- Participer à un changement systémique

Antoine SIRE Directeur de l'engagement d'entreprise de BNP Paribas

25 ans d'engagement contre les éducatives aux côtés de l'AFEV

Nouveau partenariat signé pour 3 ans. 220000€ par an, pour développer les actions de l'AFEV dans les territoires

Autres partenaires de l'AFEV :

Fondation AlphaOmega, Fondation FDJ, Fondation SNCF

Christophe PARIS rappelle l'importance considérable de ces partenariats pour permettre les actions dans les quartiers et les territoires.

CONCLUSION par Christophe PARIS

Cette JRES se situe à un moment crucial, après cette période compliquée de confinement, et quelques mois avant les élections présidentielles. Importance des acteurs "d'à côté", ceux qui se mettent aux côtés des enseignants, des jeunes, des familles.

Grand scandale persistant en France : la question des inégalités, qui devient plus qu'un enjeu éducatif et est devenu un enjeu sociétal. Question qui doit être centrale dans les débats qui vont avoir lieu au moment des élections.

Quelles actions collectives pourraient être de véritables leviers ?

- Le plan mentorat
- Le va-et-vient entre territoires et dynamique nationale : connexions entre les acteurs, appuyés sur les systèmes existants localement, partenariat Etat-associations

En clôture : Parole à la ministre Nathalie ELIMAS

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, chargée de l'Éducation prioritaire.

L'AFEV est un partenaire privilégié, notamment dans le cadre du plan "1 jeune 1 mentor".

Plusieurs mesures phare du quinquennat :

- le dédoublement des classes de CP et de CE1 dans les zones d'éducation prioritaire, bientôt toutes les GS aussi
- la mise en place progressive du plafonnement des classes à 24 élèves
- le plan "Internats d'excellence", avec une politique sociale volontariste, notamment en termes d'aides financières

Il s'agit de développer les actions éducatives partout sur le territoire, dans un système qui rassemble tous les acteurs.